

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 avril 2015

L'an deux mil quinze et vingt neuf avril à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine – Maire

PRESENTS : Mesdames et Messieurs CHEVALLIER Martine –SAMSON Jean Jacques- PERRIN Sabrina – DE SAINT GERMAIN Thibault — DUCRET Christophe – DUROUX Nadine - GILES Kristina – GROSS Stéphanie - Isabelle ESTIGNARD – RIVOIRE Yves – CHALENDARD Alain - GEOFFROY Robert – AZZI Gérald – CUVILLIER Christophe

ABSENT : Mr PRUDENT François

Affectés au CM : 15

En exercice : 15

Présents : 14

Convocation du 16 avril 2015

Affichage le 30 avril 2015

L'ordre était le suivant :  
Rénovation Ecole  
Rénovation Vestiaires du Stade (marché d'appels d'offres)  
Agence Postale Communale  
Questions diverses

Madame le Maire présente le compte rendu de la précédente réunion et propose au conseil de rajouter deux dossiers à l'ordre du jour (proposition acceptée) :

Lotissement Intergénérationnel  
Rénovation de la mairie

\*\*\*\*\*

## RENOVATION ECOLE :

Les travaux se poursuivent selon le planning prévu. Un compte rendu financier intermédiaire est exposé (estimatif, budget inscrit, réalisations.....).

Des devis complémentaires seront demandés et étudiés :

\* Réfection de l'intérieur (peinture)

\* Les escaliers extérieurs seront rénovés

\* Etude la possibilité de peindre des jeux au sol sous le préau (marelle,....)

\* Devis de façade petite école

## **RENOVATION VESTIAIRES STADE :**

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 28 avril avec attribution des 6 lots aux entreprises suivantes :

Un état est remis au conseil.

**Lot n° 1 : Terrassement VRD** : Entreprise JOUVENCEAU : 2277.00 € HT  
*6 dossiers retirés : 1 offre réceptionnée*

**Lot n° 2 : Maçonnerie – Façades – Revêtements** : Entreprise VANDEL : 24 229.05 € HT  
*7 dossiers retirés : 1 offre réceptionnée*

**Lot n° 3 : Menuiseries intérieures et extérieures** : Ent. BOULAY Richard : 5 077.00 € HT  
*2 dossiers retirés : 1 offre réceptionnée*

**Lot n° 4 : Isolation – Peinture – Plâtrerie** : Entreprise BONGLET : 2 743.20 € H  
*5 dossiers retirés : 4 offres réceptionnées*

**Lot n° 5 : Plomberie – Chauffage - Sanitaires** : Entreprise COLAS : 4 166.00 € HT  
*4 dossiers retirés : 2 offres réceptionnées*

**Lot n° 6 : Electricité – Sécurité** : Entreprise PONARD : 6 120.50 € HT  
*3 dossiers retirés : 2 offres réceptionnées*

Informe du coût financier (4 313.39 e HT) pour le transfert des réseaux (GRDF – ERDF – Orange)

Une réunion est envisagée sur le lieu de la rénovation avec les artisans, élus, maitre d'œuvre et présidence du club « Les Bleuets » pour organisation. Les travaux débiteront en mai.

## **AGENCE POSTALE COMMUNALE :**

Suite au départ de l'agent administratif, après différents entretiens avec la direction de la Poste, proposition de la mutualisation des services et bâtiment est faite au conseil municipal (Agence Postale Communale et secrétariat mairie)

Le rapport postal sur deux années fait état d'une moyenne de six visiteurs quotidiennement pour une amplitude de trois heures.

Les baisses de dotation débutées, l'obligation de la mise en place de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (dossier à déposer avant le 28 septembre de cette année), la fin de la convention postale établie entre les deux parties (11 décembre 2017), l'économie des frais fixes, cette mesure rejoint la volonté de l'état de réduire les coûts de la collectivité en s'efforçant de mutualiser.

La délocalisation prochaine de l'agence postale communale dans le bâtiment de la mairie est actée. Le secrétariat de la mairie sera en charge de l'agence postale communale. (propositions acceptées)

## **LOTISSEMENT INTERGENERATIONNEL :**

Continuité du dossier de l'avant-projet (plan) proposé par l'architecte. Un accord de principe est délibéré pour poursuivre le projet avec AIN HABITAT. Ce dernier sera convié devant le conseil municipal. Le lotissement intergénérationnel composé de 12 logements serait construit à proximité de l'école.

### **RENOVATION MAIRIE :**

Mme Le Maire expose la nécessité de déposer le dossier PMR avant le 28 septembre 2015. Les subventions accordées très convenables aideront à la rénovation extérieure de la mairie (un état financier est remis au conseil). Les travaux envisagés : Toiture (réparation) – Façades (ravalement) – Accessibilité des personnes à mobilité réduite avec environnement paysager – Installation volets roulants

Après le dépôt de dossier auprès des services de DDT, la commission des bâtiments se réunira.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **BIENS COMMUNAUX :**

Il est demandé d'engager une réflexion sur le bâtiment (ex Poste). Une estimation des domaines est en attente. Une visite du bâtiment est programmée

Un devis de rénovation de la toiture de la bibliothèque est demandé.

L'accessibilité de la salle des fêtes est envisagée (dossier à déposer avant le 28 septembre 2015)

#### **DEFIBRILLATEUR :**

Etudie les différents devis. La décision interviendra très prochainement. Une programmation d'informations et d'utilisation du matériel après pose en extérieur est prévue avec présidents d'associations, élus.....I

#### **SOIREE MUSICALE :**

Divers remerciements sont énoncés auprès des personnes ayant aidé à l'organisation de cette soirée musicale en l'église avec la présence de la pré maîtrise du conservatoire de Dole, des enfants des écoles de Beaurepaire, des enseignants, parents, élus.....etc..... La pré maîtrise de Dole s'est déplacée gratuitement avec l'aide de la ville de Dole. Une aide communale sera versée à l'association

#### **FETE DU 15 AOÛT :**

Le samedi soir 15 août : Un repas (bœuf à la broche) sera servi sous le marché couvert avec la présence de chanteuses. Le feu d'artifice est prévu le même soir. Les musiciens seront présents uniquement le matin (messe). Le concert de l'après midi n'aura pas lieu.

### **COMPTE RENDU DIVERS :**

Prend connaissance : Syndicat de la Vallière – Conseil d'école et Seillette

### **CANTINE :**

Après la démission du bureau effective au 31 août 2015, la commune prend la compétence (délibération).

### **MICROCRECHE :**

Mme Le Maire expose les différentes rencontres et notamment avec le vice président de CCB71 le projet d'une micro crèche. Celui-ci qui pourrait être réalisé conjointement avec Ram (locaux exigus à l'étage de la mairie). Un accord de principe est délibéré pour engager l'étude de ce projet qui pourrait être porté par CCB71.

### **SCOT**

Une invitation est remise aux conseillers pour une réunion SCOT

### **PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE :**

Prend connaissance du plan communal de sauvegarde actuellement en attente de validation par la sous préfecture

### **PROGRAMMATION des BOIS :**

Le dossier est toujours en cours de validation à ONF

### **LAGUNES :**

Informe d'une visite de contrôle des lagunes début mai

### **RALLYE PEDESTRE :**

Aura lieu sur la commune le dimanche 7 juin départ : 9 h de la place de la mairie – Inscription en mairie ou au restaurant CHEZ NOUNOURS. Le repas est tiré du sac. A l'arrivée, aux environs de 18 h, sous le marché couvert, une collation sera offerte par la municipalité. Une remise de prix est prévue. Un lot sera remis aux enfants participants

### **CEREMONIE DU 8 MAI :**

La population est invitée à la cérémonie en présence de Mr Le Sous-Préfet. La cérémonie à 9 h 30 au monument aux morts (rassemblement prévu à 9 h 15 sur la place) Suivra un vin d'honneur en salle de mairie.

Fin de la séance : 23 h 30